

Monographies

Miguel GAILLEDROT et Olivier PRÉVOST



Présentation et contenu des monographies

Chacune des 96 espèces de mammifères observées en Poitou-Charentes entre 1985 et 2008 fait l'objet d'une monographie. L'ordre systématique est celui de la « Liste des mammifères de France métropolitaine - mise à jour 2009 » (Aulagnier, 2009). Toutefois, pour plus de commodité, les érinaceomorphes et les soricomorphes sont regroupés comme insectivores, de même les carnivores marins (ex pinnipèdes) et les cétacés le sont comme mammifères marins. La succession des groupes taxonomiques est donc la suivante : insectivores, chiroptères, carnivores, artiodactyles, lagomorphes, rongeurs, mammifères marins. Enfin, un chapitre « échappées et exotiques » rassemble des espèces allochtones et non acclimatées observées dans la région : wallaby de Bennett, chien viverrin, raton laveur et daim. Comme pour tous les mammifères marins observés de façon exceptionnelle lors d'échouages (17 espèces), ces quatre espèces font l'objet d'une monographie réduite.

Plan de la monographie

NOM VERNACULAIRE *Nom latin* - descripteur ①

Les noms vernaculaires sont ceux utilisés dans la « Liste des mammifères de France métropolitaine - mise à jour 2009 » (Aulagnier, 2009).

Statut régional ②

Le statut de 75 des 96 espèces actuellement connues en Poitou-Charente a été évalué à partir de leur niveau d'occurrence sur les 451 mailles du territoire régional. Cinq classes ont été définies de « très commune » à « très rare ». Le choix de la maille comme unité de calcul permet de lisser les résultats et notamment de gommer les zones où les prospections ont été moins importantes. Cette méthodologie n'est certes pas parfaite, mais fournit une information assez proche de la réalité dans l'état actuel de nos connaissances. Ce statut régional n'a pas été évalué pour les 21 espèces exotiques, échappées et échouées.

Tableau 5. Statut régional des espèces en fonction de leur occurrence par maille.

Classes	Maille où l'espèce est présente
Espèce très rare	< 2,5 %
Espèce rare	2,5 à 7,4 %
Espèce assez rare	7,5 à 14,9 %
Espèce assez commune	15 à 29,9 %
Espèce commune	30 à 59,9 %
Espèce très commune	≥ 60 %



Statut de protection ③

Cet encart rappelle les statuts de protection de l'espèce en Europe et en France.

Europe : il est mentionné si l'espèce est inscrite aux annexes II, IV et V de la Directive « Habitats-Faune-Flore » n°92/43/CEE du Conseil des Communautés Européennes concernant la conservation des habitats naturels ainsi que la faune et la flore sauvages.

- **Annexe II** : espèces animales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation.
- **Annexe IV** : espèces animales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte.
- **Annexe V** : espèces animales d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

France : Statut national selon l'Arrêté ministériel du 23 avril 2007 fixant les listes des mammifères protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (JO du 06/05/07).

Autres classements

Précise les classements non réglementaires, auxquels l'espèce peut être intégrée sur le plan national, régional et départemental.

● **Liste rouge nationale** : Source : UICN, MNHN, 2009. *La Liste rouge des espèces menacées en France – Mammifères de France métropolitaine*. UICN, MNHN, SFEPM, ONCFS, Paris, 12 p.

● **Régional** : il est mentionné si l'espèce est déterminante en Poitou-Charentes. Les espèces considérées comme tel peuvent motiver la création de ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique). Source : JOURDE P., TERRISSE J. (coord.), 2001. *Espèces animales et végétales déterminantes en Poitou-Charentes*. Coll. cahiers techniques du Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature, Poitiers, 154 p.

● **Départemental** : Il est précisé si l'espèce est déterminante ou si elle est considérée comme « nuisible » dans un ou des départements de la région. Sources : Arrêtés préfectoraux fixant la liste des animaux nuisibles dans les quatre départements pour la période du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.

Nature des données ④

Ce chapitre présente l'origine et la proportion des différentes informations utilisées pour établir la répartition de chaque espèce. Les types de données sont ceux décrits dans le chapitre « mise en oeuvre et bilan ». Les difficultés et problèmes de détermination sont évoqués dans cette introduction.

Répartition en Poitou-Charentes

Ce chapitre présente la situation actuelle de l'espèce sur le territoire régional. Il analyse, précise et commente sa répartition, en regard de celle qui est la sienne en France, voire en Europe quand cela est nécessaire. La pression d'observation est également mentionnée car elle influe directement sur le niveau de précision cartographique. Pour quelques espèces suffisamment documentées la distribution régionale est détaillée par départements. Quand les informations quantitatives sont disponibles, l'importance de la population régionale est fournie (ainsi que le nombre de colonies pour les chiroptères).

Une carte à la maille (et nuage de points pour les espèces dont la répartition est liée au réseau hydrographique) présente la répartition régionale. Pour les chiroptères trois cartes illustrent la répartition hivernale, la répartition



estivale et une synthèse. Enfin, pour les mammifères marins seule la façade atlantique du département de la Charente est représentée.

Habitats fréquentés

Une description des habitats fréquentés par l'espèce dans la région est réalisée en fonction des données disponibles. Pour les chiroptères, il est traité de la nature des gîtes (gîte été, hiver, swarming, terrain de chasse) et de la taille des colonies.

Comportement et biologie

Les éléments observés dans la région sur les habitudes comportementales, la biologie et la phénologie de l'espèce sont rassemblés dans ce chapitre. Pour de nombreuses espèces il est fait appel aux données de la bibliographie afin de compléter des informations régionales trop ténues.

Statut et devenir de l'espèce en Poitou-Charentes

Ce chapitre particulièrement important, fait le point sur l'histoire, l'évolution et le statut de conservation de l'espèce dans la région. Il s'appuie sur les informations anciennes et les données chiffrées actuellement disponibles. Il évoque les menaces qui pèsent sur l'espèce et envisage le devenir de celle-ci en Poitou-Charentes avec, selon les cas, des remarques sur la gestion ou sur les mesures de conservation.

Bibliographie ⑤

La bibliographie se rapportant spécifiquement à l'espèce est listée à la fin de la monographie. Les références bibliographiques d'ordre général sont répertoriées en fin d'ouvrage.